

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juillet 2021

MODERNISATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES - (N° 4381)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 45

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 9

À la première phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« état »

insérer les mots :

« de la prévision ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.